

Monsieur le conseiller départemental
M Le Président de la CdC
Mesdames et Messieurs les Elus
Madame et Monsieur les représentants de la Gendarmerie
Messieurs les représentants des Pompiers
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Les occasions de se retrouver ne sont pas nombreuses, aussi c'est toujours avec beaucoup de plaisir que le conseil municipal organise cette réception qui permet non seulement de se rencontrer mais aussi de partager avec vous un moment convivial. Mais ces moments-là ont leur raison, celle d'écouter le discours traditionnel des vœux au cours duquel nous nous attachons à dresser le bilan de notre activité et vous exposer ensuite nos projets d'avenir.

L'actualité nationale ou mondiale n'est pas assez chaleureuse et de toute façon suffisamment épiluguée et rabâchée par les médias pour éviter aujourd'hui de la commenter. Restons-en à ce qui nous touche de près : notre bien-être à Lablachère.

En 2023 comme les années précédentes, nous nous sommes attachés à réduire l'endettement communal tout en maintenant le bien vivre à Lablachère. Sans augmenter les impôts. C'est un peu paradoxal ce n'est donc pas un exercice facile. Mais nous réussissons tout de même à atteindre nos objectifs. Ce n'est pas Martine Carrier notre grand argentier qui me contredira. Il me paraît utile de préciser que l'augmentation des taxes foncières que vous avez constatée cette année est uniquement consécutive au relèvement des bases par les services de l'Etat (7% en 2023 et 3,9% en 2024).

Quelles ont été les réalisations ou les chantiers en 2023 ? La fibre est enfin déployée sur une très grande partie de Lablachère et 2 000 prises sont aujourd'hui éligibles. Cela ne s'est pas passé facilement il a fallu beaucoup de négociations, de concessions puis enfin taper du poing sur la table pour en arriver là. La persévérance et l'ascendance de Martine Carrier ont été essentielles à cette réussite.

La sécurisation de la traversée de Notre Dame permettra de régler un trafic très important sur cet axe et faire ralentir les 25% de conducteurs en excès de vitesse à cet endroit. Ces travaux ont coûté 40 000€ subvention déduite.

Consciente des enjeux énergétiques et du développement durable, la municipalité a équipé le toit de la mairie de panneaux photovoltaïques en autoproduction. Le montant de cet investissement s'élève à 24 231€ pour une subvention de 3 300€.

La nouvelle caserne des pompiers a été inaugurée le 24 juin 2023. Sous maîtrise d'ouvrage du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Privas, la commune a participé à l'aménagement des accès et la mise en place des réseaux. Cette construction répond enfin aux besoins des 55 personnels qui l'occupent et qui mettent leur compétence et leur courage au service de leurs concitoyens. Permettez-moi ici de leur témoigner mon respect. La construction du Centre de Secours Sud Cévennes pour un montant de 1 970 000€ a été financé par le département à hauteur de 82% et le reste par les 23 communes qu'il dessert au prorata du nombre d'habitants. La part de Lablachère s'élève à 73 000€ environ. La contribution au fonctionnement du centre de secours nous revient à 65 000€ par an.

Le stade de la Raze est enfin équipé d'un éclairage moderne plus performant et plus économique. Le reste à charge pour cette opération revient à la somme de 15 000€ Je reviendrai sur le stade de la Raze.

Des travaux permettant une meilleure sécurisation du bâtiment de l'école publique et surtout un cheminement enfants bien plus rassurant ont commencé en 2023 pour se terminer début 2024. Belle initiative de Roger Halegouet.

Je n'oublie pas les investissements dans la voirie à hauteur de 250 000€ par ans permettant de maintenir et améliorer la qualité de nos voies communales. Et croyez-moi c'est un vrai casse-tête pour Monsieur Daniel MORSELLI d'identifier les priorités parmi les 50 kms de voirie communale à Lablachère.

La commune est classée risque majeur incendie. Un plan communal de sauvegarde est en cours d'élaboration. C'est une sorte de plan d'Orsec mais à l'échelle d'une commune. Beaucoup de travail d'identification et de recensements des risques, des besoins et des réponses à apporter en cas de catastrophe. Merci à Nicole Djiann, Lysiane Fremon, Daniel Morselli, Jean-Luc Sautel et Thierry Berres pour leur engagement dans cette tâche. Mais aussi à Danièle Reynaud dont le travail inlassable auprès des personnes âgées ou vulnérables nous permet de mieux identifier les personnes à secourir.

Enfin, notre bulletin municipal annuel. Nous en sommes fiers. Il a été conçu pratiquement entièrement par la municipalité et financé grâce à nos commerçants et artisans locaux que je remercie très sincèrement. C'est un travail colossal que nous devons à la patience et la détermination de Nicole Djiann. Vous allez bientôt le recevoir.

Le domaine de l'Eau et l'assainissement, domaine privilégié de Dominique Pouget-Tirion, a demandé lui aussi beaucoup d'investissements.

Les travaux de renouvellement des conduites d'eau potable quartier l'Estrade sont terminés depuis 2023. Ce chantier a coûté 280 000€ mais l'Etat, l'Agence de l'Eau et le Département nous ont aidé à hauteur de 80%

La même opération a commencé en décembre quartier du Brujas et Chalencon mais nous avons décidé ici de raccorder le quartier de la Jacone à l'assainissement collectif. Nous espérons un montant de subventions à hauteur de 80% de l'investissement qui s'élèvera à 620 000€

Toujours dans le domaine de l'Eau et l'assainissement, cinq compteurs de sectorisation ont été posés en fin d'année en des endroits stratégiques. Ils permettront de mieux cibler les fuites et lutter plus efficacement contre les pertes d'eau.

A ce sujet, le conseil municipal vous remercie très sincèrement pour votre civisme et votre réaction lorsque la commune a failli manquer d'eau cet été.

Pour en terminer avec ce chapitre je tiens à rappeler toute l'efficacité de la régie Eau et Recettes créée en 2022. Sa mise en place a permis de lutter bien plus efficacement contre les impayés puis que sur une recette attendue de 620 000€ le taux de recouvrement est de 98%.

Quels sont nos projets pour 2024 ?

Je souhaite vivement que le syndicat d'énergie SDE07 remplace cette année notre éclairage public par un matériel plus performant, plus écologique et plus économique.

La pelouse du stade de la Raze n'a pu être renouvelée en 2023 car seul le Département (merci Matthieu) et peu la Région nous subventionnaient réellement. Trop risqué financièrement. Les 230 licenciés du club Athletic Foot Cévennes attendent avec impatience de pouvoir pratiquer leur sport dans des conditions acceptables. La pelouse actuelle vieille de plus de 22 ans est complètement inadaptée surtout pour les petits. Il me paraît essentiel de réaliser cette opération en 2024 et tout est mis en œuvre pour y arriver. Le coût du changement d'une pelouse synthétique est estimé entre 500 et 700 000€.

La piste de pumtrack, pardonnez-moi ce terme anglais, c'est une piste pour vélo composée de rouleaux (bosses arrondies) et de virages relevés, sera opérationnelle je l'espère avant l'été. La procédure d'appel d'offres est en cours. Elle sera située à côté de la maison de l'enfance quartier Sous l'Eglise. Ce projet d'un montant de 100 000€ est financé à hauteur de 50% par l'Agence Nationale du Sport et à 30% par la Région. Accessible aux petits comme aux grands ce type d'attraction est très populaire et très demandé.

Je tiens à remercier au sujet de la pelouse et de la piste de vélos les onze communes de la Communauté des Communes Beaume-Drobie qui ont accepté de participer avec Lablachère au reste à financer.

J'associe à ces remerciements la CdC Beaume-Drobie qui a réalisé la maîtrise d'œuvre du projet pumtrack aujourd'hui abouti. Et bien entendu Thierry Berres qui a joué un rôle d'intermédiaire décisif.

Le parking route de Planzolles sera réaménagé au printemps de façon à rendre cet espace bien plus convivial et plus accueillant.

L'étude de la voie douce reliant la commune de Joyeuse à Lablachère et jusqu'au carrefour de la Route de Payzac arrive à son terme. Il s'agit maintenant pour la CdC Beaume Drobie de trouver suffisamment de subventions pour réaliser les travaux en 2024. Cette voie douce sera complétée par un cheminement sécurisé des piétons le long de la Route de Planzolles à la charge de la commune de Lablachère. Je remercie monsieur le Président de la CdC pour son engagement dans cette opération.

C'était une promesse des élus en 2008, en 2014 et en 2020. La construction d'une salle multiculturelle ou multigénérationnelle à Lablachère. La commune doit se doter d'un espace de rencontre digne de ses activités, de son dynamisme et des besoins de la population environnante. Sa position géographique est un atout majeur. Un dossier avait été déposé en 2015 mais sans aucune suite.

Nous avons décidé de mener à bien ce projet. Mais pas sans vous, pas sans votre avis. Une concertation publique est lancée dès demain. Elle durera un mois. Un registre sera ouvert en mairie aux heures d'ouverture sur lequel vous pourrez apporter vos suggestions, vos propositions et votre avis sur l'opportunité de cette réalisation. Votre participation nous permettra de prendre la bonne décision. Pas de recours au 49.3

A l'horizon 2026 se profile des échéances particulièrement importantes. Les élections municipales certes et nous y réfléchissons. Mais c'est surtout le transfert obligatoire de la compétence Eau et Assainissement à la Communauté de Communes qui nous préoccupe beaucoup. Au 1^{er} janvier 2026 si la loi 3 DS n'évolue pas dans le bon sens, il n'existera plus de régies communales. A notre grand désespoir. Comment sera gérée cette compétence ? par qui ? quelles seront les conséquences techniques et financières ? C'est encore flou pour l'instant. Des réunions préparatoires sont mises en place depuis 2 ans mais dans tous les cas vous serez associés aux ultimes décisions.

A partir du 1er janvier 2024, l'obligation de tri à la source des biodéchets s'applique à tous. Le Sictoba (Syndical intercommunal de collectes des ordures ménagères) prépare une campagne d'information à ce sujet. Je peux rapidement vous préciser que ce syndicat met à votre disposition des composteurs individuels au coût de 30€ mais gratuitement contre une formation d'1 heure et que des composteurs de quartier se mettent en place dans les communes (le premier à Drome)

Avant de conclure je tiens à saluer les 25 associations de Lablachère pour les services qu'elles rendent à notre commune. Elles sont les forces vives de notre village et à ce titre démontrent une fois de plus à quel point elles sont essentielles. Elles peuvent compter sur notre dévouement et particulièrement celui de Lysiane Fremon.

Je tiens à rendre hommage à tous les membres du Conseil municipal et du Centre Communal d'Action Sociale pour leur engagement et leur implication de tous les jours. Un mandat municipal ce n'est pas un sacerdoce mais ce n'est pas non plus une sinécure. C'est une volonté de respecter scrupuleusement et honnêtement la confiance que leur ont fait les lablachéroises et les Lablachérois. Pas évident pas les temps qui courent.

Au nom que j'ai déjà cité je pourrai ajouter Yannick Marchal et Brigitte Queré pour leur disponibilité dans le domaine de l'environnement, le développement durable et la mobilité, Stéphanie Prévost dans le milieu des affaires et les conseils en matière de finances, Grégory Theraube incontournable trait d'union avec le milieu agricole et pastoral, Régine Marcy pour son implication et particulièrement au sein de la piscine la Perle d'Eau et Albert Mozzatti pour son engagement dans le domaine social.

Hommage également à l'ensemble du personnel municipal. Qu'il soit administratif ou technique, à l'accueil, sur le terrain, à la surveillance de la voie publique ou à l'école, toutes et tous font preuve d'une grande conscience professionnelle et d'un attachement remarquable à un métier au service de la population. Ils font du bon travail croyez-moi. Merci à eux.

Un dernier petit mot pour vous confirmer que le recensement de notre commune commence la semaine prochaine. Nous sommes pour l'instant 2 271 au recensement légal de 2021. Enfin en 2023 à Lablachère il y a eu 16 naissances, 7 mariages et 8 pacs et malheureusement 19 décès.

Avant de laisser la place à Lysiane Fremon qui a organisé cette journée avec tout le talent qu'on lui connaît,

Permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux. Le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter que 2024 soit votre année, que le bonheur soit votre allié, que le sourire soit votre invité et que la joie embellisse vos journées.

Je vous souhaite une belle et merveilleuse année.